



Collecte des poubelles : changement dès janvier 2025 - pp. 4 et 5

Attention à l'élagage des arbres pouvant présenter un danger pour le réseau d'électricité - p. 3

Retrouvez tous les prochains événements - dès p. 3

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 09 septembre 2024

- **Police, sécurité et prévention** : désignation d'une fonctionnaire sanctionnatrice
- **Ecole de Saint-Hadelin** : décision de passer deux marchés publics
 - approbation de la procédure de passation et fixation des conditions pour la démolition et reconstruction d'un bâtiment suite à la tempête de 2021, le montant estimé du marché est de 891.844,17 euros HTVA
 - approbation pour l'acquisition d'un chapiteau pour l'École communale de Saint-Hadelin et de la procédure de passation et fixation des conditions du marché de fourniture, le montant estimé du marché est de 35.000,00 euros HTVA
- **Le Levant Olnois** : approbation du subside annuel de fonctionnement de 1500€
- **Comité des jeunes d'Olne** : approbation d'un subside ponctuel de 1500€

- « **Végétalisation et adaptation climatique** » : prise d'acte de la participation d'un appel à projet qui porte sur l'acquisition
 - d'une parcelle située au Rond-point des 6 chemins et transformation en îlot de biodiversité ;
 - de terres agricoles dans le cadre du projet de restauration des pelouses calcaires dans une partie du site classé "Les Fosses"
- **Don de terrains** : accord de principe sur le don de deux terrains sis Gérardheid à 4877 Olne, cadastrés division 1, section A, n° 841A et 846A à l'Administration communale
- **CPAS** : désignation d'un conseiller de l'action sociale en remplacement d'un membre démissionnaire
- **RESA Holding** : désignation de délégués de la Commune d'Olne à l'Assemblée générale.
- **Enodia** : non approbation des points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 30 /09/2024

PERMANENCES DE MONSIEUR LE BOURGMESTRE

Chaque semaine, Monsieur le Bourgmestre se tient à votre disposition à l'administration communale (rue Village 37) lors de permanences. Celles-ci ont lieu chaque mardi, sans rendez-vous, de 8h00 à 9h00 (sauf jours fériés et périodes de vacances scolaires). Pour les personnes ne pouvant se libérer aux jours et heures prévues, il reste bien entendu possible de fixer un rendez-vous à un autre moment (0499/40.16.67 – cedric.halin@olne.be).

PERMANENCES DU COLLÈGE COMMUNAL

Chaque 1er lundi du mois, tous les membres du Collège communal (Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, Madame la Présidente du CPAS) se tiennent à votre disposition à l'administration communale (rue Village 37) lors de permanences. Celles-ci ont lieu sans rendez-vous, de 18h30 à 19h30 (sauf jours fériés et périodes de vacances scolaires). Pour les personnes ne pouvant se libérer aux jours et heures prévues, il reste bien entendu possible de fixer un rendez-vous à un autre moment. Toutes les coordonnées des échevins sont disponibles sur www.olne.be.

TOUT SUR LE SERVICE DE DÉNEIGEMENT

L'hiver approche et avec lui les premiers flocons de neige. Mais rassurez-vous, les services communaux ont tout prévu ! Notre service de déneigement est équipé de plusieurs véhicules : un camion, une tractopelle chacun muni d'une lame de déneigement, un tracteur ainsi qu'un épandeur. Côté réserves, un nombre adéquat de tonnes de sel est, comme chaque année, prévu pour cet hiver.

La surveillance de l'état des routes est réalisée à partir de 4h du matin, en fonction des prévisions météorologiques de Belgique. Un rôle de garde est assuré par le personnel communal. Le service de déneigement est organisé en privilégiant les rues parcourues par les bus et les zones très pentues, pour se terminer par les voies les plus accessibles.

Une demande particulière ? Contactez le Service Voirie Hiver

A partir de 10h du matin, les services de déneigement pourront répondre aux demandes plus particulières qui auraient été **signalées sur le répondeur du Service Voirie Hiver au 0474/35.85.89** (demande de déneigement d'une voirie publique, de traitement d'une chaussée verglacée publique, etc.). Tous les messages seront pris en compte. Attention : le Service Voirie Hiver ne réalise en aucun cas de dépannage de véhicule, ni de dégagement d'accès privé. Pour le bon fonctionnement de notre service de déneigement, il est demandé aux riverains de stationner leur(s) véhicule(s) de façon à laisser le libre passage aux engins de déneigement.

COLLECTES DE SANG DE LA CROIX-ROUGE EN 2024

Les prochaines collectes de sang de la Croix-Rouge sont programmées aux dates suivantes :

- vendredi 10 janvier de 16h45 à 20h
- vendredi 4 avril de 16h45 à 20h
- vendredi 11 juillet de 16h45 à 20h
- vendredi 10 octobre de 16h45 à 20h

Lieu : Ecole communale d'Olne, Chemin des écoliers 3 à Olne



Pour nos aînés, par nos enfants, DISTRIBUTION DE COUGNOUS



Le mercredi 22 janvier 2025, à partir de 8h45, les enfants des écoles accompagnés d'adultes bénévoles viendront comme chaque année présenter leurs vœux de Nouvel An aux Olnois de 70 ans et plus. Ils leur remettront aussi le traditionnel "cougnou" offert par la commune d'Olne et le CPAS.

La distribution est organisée par la Commission Locale de Développement Rural (CLDR).

Dans le cas où les enfants n'auraient pas le plaisir de vous rencontrer ce matin-là, **pouvez-vous placer une boîte étanche à côté de votre porte d'entrée dans laquelle le gâteau pourra être déposé ?**

Une organisation de la CLDR
avec la collaboration des écoles communales d'Olne et de l'école Saint-Louis
Avec le soutien du CPAS et de la commune d'Olne



ATTENTION À L'ÉLAGAGE DES ARBRES POUVANT PRÉSENTER UN DANGER POUR LE RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ !

Nous vous rappelons l'importance d'élaguer correctement les arbres pouvant présenter un danger pour le réseau d'électricité et occasionner d'éventuelles interruptions de fourniture d'énergie ou dégâts aux installations. En cas de problème, RESA envoie un courrier au particulier concerné et le refus de réaliser ces travaux ou le fait de laisser sans suite pendant un mois autorise le fournisseur à réaliser lui-même, à la charge du particulier concerné, les travaux nécessaires et ce, conformément aux décret et arrêté repris en annexe.

Nous vous remercions pour votre vigilance.

Décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité :

Art. 20bis. Dans le respect des exigences prescrites par le règlement technique, le gestionnaire de réseau a le droit: 1° d'établir à demeure des supports et ancrages pour lignes électriques aériennes à l'extérieur des murs et façades donnant sur la voie publique; 2° de faire passer sans attache ni contact des lignes électriques aériennes au-dessus des propriétés privées; 3° de couper des branches d'arbres qui se trouvent à proximité des lignes électriques aériennes et qui pourraient occasionner des courts-circuits ou des dégâts aux installations. Sauf urgence, le droit de couper les branches d'arbres est toutefois subordonné soit au refus du propriétaire d'effectuer l'ébranchage, soit au fait qu'il laisse sans suite, pendant un mois, l'invitation à y procéder.

Arrêté du Gouvernement wallon du 27 mai 2021 approuvant le règlement technique pour la gestion des réseaux de distribution d'électricité en Région wallonne et l'accès à ceux-ci :

Art.1.6 (...)S 3. Sans préjudice de l'article 21 du décret, tout propriétaire d'arbres) proximité de lignes électriques ou d'installations de raccordement veille en tout temps à ce que ceux-ci ne représentent pas de menace. Le GRD a le droit de couper les branches d'arbres susceptibles d'occasionner des courts-circuits ou des dégâts aux lignes électriques ou installations de raccordement qui surplombent une propriété privée ou qui sont menacées par des branches dépassant d'une propriété privée. Sauf urgence, il prévient préalablement le propriétaire par courrier recommandé. Dans ce courrier, il signale que le propriétaire peut effectuer lui-même un élagage, dans un délai d'un mois, et renseigne les modalités de sécurité à respecter pour effectuer les travaux. En cas de refus du propriétaire ou en l'absence de suite donnée dans le moi de l'envoi du courrier, le GRD procède lui-même, en bon père de famille, à charge du propriétaire des arbres, à la coupe des branches incriminées, le propriétaire devant lui donner accès.

Art1.24 (.)82. Le GRD a le droit d'accéder sans contraintes ou risques exagérés à toutes les installations sur lesquelles il possède le droit de propriété ou de jouissance et qui se trouve sur le site de l'URD. L'URD veille à ce que le GRD ait un accès permanent et sécurisé ou prend les mesures nécessaires pour le lui donner immédiatement et en tout temps, en ce compris pour lui permettre de procéder à l'élagage tel que visé à l'article 1.6

i COLLECTE PORTE À PORTE



**Des collectes une semaine sur deux ?
Pas de stress, ensemble on fait des prouesses**

Amélioration environnementale et maîtrise des coûts.

Chaque semaine, des camions de collecte sillonnent les communes de la zone d'Intradel afin de vidanger les conteneurs à puce verts et noirs. Cela représente donc 52 passages de camion par an dans les communes concernées.

En moyenne, dans la zone d'Intradel :

Le conteneur des déchets résiduels (noir) est présenté à la collecte

> 13x/an

Seuls 15% sortent le conteneur noir + de 25x/an

Le conteneur des déchets organiques (vert) est présenté à la collecte

> 10x/an

Seuls 5% sortent le conteneur vert + de 25x/an

Suite à ce constat et afin de **maitriser l'inflation qui impacte fortement le coût des collectes**, nous avons décidé, en partenariat avec votre commune, d'**adapter le schéma des collectes** en porte à porte.

Dès le 2 janvier 2025*, les camions de collecte passeront **UNE SEMAINE SUR DEUX** et non plus toutes les semaines.

Le service minimum qui vous est octroyé reste le même :

- toujours la **même quantité de levées** par ménage.
- le **même nombre de kilos par personne**.



Moins de camions sur nos routes = un impact carbone maîtrisé et un pas de plus dans la lutte contre les changements climatiques.

S'adapter ensemble.

Intradel et votre commune offrent évidemment des conseils et des solutions afin de vous accompagner au mieux dans ce changement :

1. Sortir vos conteneurs lorsqu'ils SONT PLEINS

Le coût vérité (taxe) vous donne droit à un certain nombre de levées établies par votre commune. A chaque présentation de conteneur, une levée est comptabilisée.

2. Continuer de TRIER toutes les matières

Un bon tri (PMC, papiers/cartons, le verre collecté dans les bulles à verre et les 33 fractions différentes collectées dans nos recyparcs) permet un meilleur recyclage et une **diminution de la quantité de déchets** dans le conteneur noir.

3. Un accompagnement vers la démarche ZÉRO DÉCHET:

Un grand nombre de solutions existe pour réduire votre production de déchets et vous pouvez d'ores et déjà les retrouver sur notre site internet.

Des ateliers sur la réduction des déchets seront également organisés dans les **maisons Zéro Déchet** à Waremme et Verviers, ou directement dans les communes. Rendez-vous sur le site internet www.intradel.be pour en savoir plus.

4. Une MODIFICATION DES VOLUMES DES CONTENEURS individuels:

Dès aujourd'hui, vous avez la possibilité d'**augmenter le volume** de vos conteneurs en contactant directement notre call-center au numéro habituel 04/240.74.74. ou par mail à l'adresse info@intradel.be.

Pour rappel, il existe 3 tailles de conteneurs : 40L, 140L ou 240L.

Cas particuliers

Nous avons essayé d'envisager tous les cas de figures possibles et d'y apporter des solutions. Toutefois, nous sommes bien conscients que d'autres situations auxquelles nous n'avons pas pensé peuvent se présenter (famille très nombreuse, personne ayant un handicap etc). Ils seront examinés au cas par cas conjointement par Intradel et la commune.

***A Olne, la première collecte de 2025 est programmée le lundi 13 janvier (tout sera collecté en même temps).**

i COLLECTE PORTE À PORTE



Une collecte idéale de papiers et cartons en conteneur.

Vous avez la chance d'avoir un conteneur jaune car vous faites partie des communes qui peuvent l'utiliser pour y jeter des papiers et cartons propres.

Pour quoi faire?

- Améliorer les conditions de travail du personnel de collecte
- Faciliter le stockage
- Lutter contre l'insalubrité publique en évitant d'éparpiller les papiers sur nos trottoirs
- Les cartons secs sont moins lourds que lorsqu'ils sont mouillés
- Éviter de soumettre la collecte aux intempéries car la matière mouillée est difficile à recycler

Les bons gestes



- Les papiers-cartons posés hors du conteneur ne sont pas collectés !

ATTENDEZ LA COLLECTE SUIVANTE si votre conteneur est rempli (quantité autorisée 240L max.) ou rendez-vous dans l'un de nos 49 recyparcs.



- Conteneur presque vide ?

ATTENDEZ PLUTÔT QU'IL SOIT REMPLI POUR LE SORTIR. C'est un effort inutile pour vous et pour le collecteur.



- Si vos cartons sont trop grands pour entrer dans le conteneur, ne forcez pas inutilement. **PLIEZ-LES OU DÉCHIREZ-LES** afin d'éviter qu'ils restent bloqués lors de la vidange. Et pssstttt. Pour les grands cartons, rendez-vous dans l'un de nos 49 recyparcs.



- Gagner de la place ?

PARTAGEZ UN CONTENEUR PAPIERS-CARTONS AVEC VOS VOISINS. C'est possible car il n'est pas pesé individuellement.

Pour cela, c'est tout simple ! Il suffit de vous adresser à votre administration communale avec les noms et adresses des personnes concernées et Intradel fera ensuite le nécessaire pour la livraison/reprise des conteneurs nécessaires.



- Les papiers-cartons mouillés sont difficiles à recycler ! **FERMEZ BIEN LE COUVERCLE !**



Vous souhaitez plus d'informations? Rendez-vous sur notre site internet dans l'onglet « trier ses déchets ».



Aidez-nous à faire stériliser les chats errants/sauvages



La commune d'Oline poursuit, en collaboration avec le SPW, la campagne pour le bien-être animal entamée en 2023. Grâce à celle-ci, tous les soins vétérinaires aux animaux errants/sauvages apportés chez le vétérinaire par des citoyens oinois (stérilisation des chats errants/sauvages + soins urgents aux animaux errants/sauvages) seront entièrement financés par la commune d'Oline jusqu'au 31 mars 2025.

Cette campagne vise particulièrement à stériliser les chats errants/sauvages afin de faire baisser les statistiques d'abandon et de surpopulation.



Si vous habitez Oline et que vous souhaitez participer à cette campagne, nous vous demandons, d'ici le 31 mars 2025 au plus tard, de :

contacter par téléphone l'un des deux cabinets désignés par le Collège communal d'Oline et fixer un rendez-vous pour pratiquer les soins susmentionnés

> Docteur Marie Vaessen, Voie des Ardennais 24 à 4877 Oline
0472/96 93 18 - www.veterinairevaessen.be

Sur rendez-vous. Merci de prévenir au préalable du jour de la capture.

> Cabinet vétérinaire Senden et Humier, Rue Pierre Curie 26 à 4630 Soumagne
04/377 46 73 - www.veterinairesoumagne.be

Prise de rendez-vous obligatoire avant toute visite

capturer l'animal concerné et le conduire chez le vétérinaire > attention : il est obligatoire que celui-ci soit errant/sauvage, aucun soin ne sera gratuit pour les animaux domestiques

Vous avez besoin d'une cage-trappe pour capturer un chat ?

La commune d'Oline en prête > contactez le 087/26 02 81 ou astrid.huyghe@olne.be

venir rechercher l'animal après les soins pour le relâcher dans la nature

Si les conditions ci-dessus sont bien remplies, aucune somme ne vous sera facturée, l'entièreté des soins sera payée au vétérinaire par la commune grâce à une subvention du Service public de Wallonie, Département du Bien-être animal.



Confrérie du Lev'Gos Réservez votre sapin !

Comme chaque année, la Confrérie du Lev'Gos vous propose d'acquérir un sapin au prix de 10 euros (prix identique aux années précédentes).

Pour les habitants des rues du Village, du Presbytère et des Combattants, la Confrérie se fera un plaisir de fixer le sapin à la façade de votre maison **le dimanche 8 décembre 2024**

Pour les habitants des autres rues, quartiers et hameaux de la commune, la livraison aura lieu **le samedi 7 décembre 2024** (après-midi), sur simple demande. Demande

à rentrer le 2 décembre 2024 au plus tard à Jules Scholzen (coordonnées ci-dessous).

Frais de livraison : 1 euro par livraison

Réservation des sapins le 2 décembre 2024 au plus tard auprès de Jules Scholzen :

0476 30 55 62 ou anneschumer@hotmail.be

Nous vous demandons de verser de préférence le montant de l'achat sur le compte de la Confrérie du Lev'Gos : BE50 1030 4911 5818. Si ce versement n'était pas possible pour vous, le paiement en cash sera accepté.

CYBERCRIMINALITÉ ET AUTHENTIFICATION À DEUX FACTEURS : UN GESTE SIMPLE POUR VOUS PROTÉGER

Cybercriminalité et authentification à deux facteurs : un geste simple pour vous protéger

Savez-vous que seulement 60 % des Wallons (et 55 % des personnes de plus de 65 ans) connaissent l'authentification à deux facteurs (2FA) ? Pourtant, cette méthode réduit de 80 % les risques de piratage !

Bien que la cybercriminalité génère plus de revenus que le trafic de stupéfiants, les risques de piratage ne se limitent pas aux aspects financiers (comptes bancaires, achats, etc.). Certains hackers en ont fait leur métier, travaillant pour des organisations criminelles. Ces piratages peuvent également concerner l'usurpation de votre identité.

Que faire en cas de piratage ?

- Contacter Card Stop et votre banque pour bloquer les transactions.
- Changer les mots de passe : créer des mots de passe différents et sécurisés.
- Utiliser l'option de restauration du compte.
- Installer un antivirus pour protéger votre système.
- Activer l'authentification à deux facteurs (2FA) : les mots de passe forts ne suffisent pas, ils peuvent être piratés en quelques secondes.

Comment faire :

- Sécuriser votre boîte mail et les sites que vous visitez régulièrement.
- Accéder aux paramètres de sécurité de votre compte.
- Sélectionner l'option "Activer la 2FA" (ou un terme similaire).
- Choisir le deuxième facteur (empreinte digitale, reconnaissance faciale, code SMS, application d'authentification, etc.).
- Éviter les mots de passe faibles.
- Est-il possible de pirater la 2FA ? Oui, ne partagez jamais vos codes avec qui que ce soit. En 2024, 90 % des violations de données seront dues à une erreur humaine. Vous pouvez mettre 45 verrous sur une porte, si vous les ouvrez vous-même, cela ne sert à rien.

Si vous voulez tester votre vigilance :



QUE FAIRE FACE AUX RATONS LAVEURS DE PLUS EN PLUS PRÉSENTS ?

Partout en Wallonie les signalements de rats laveurs sont de plus en plus fréquents.

Le raton laveur est un mammifère originaire d'Amérique du Nord. Il a été introduit et s'est établi en Allemagne dans les années 1930. Il progresse depuis lors à travers toute l'Europe. En Wallonie, il est aujourd'hui très répandu dans les provinces de Liège, de Luxembourg et de Namur.

Le **raton laveur** fréquente les alentours de nos habitations pour voler, voire quémander de la nourriture en misant sur son charme et son agilité. Une fois habitué à la présence de l'homme, il devient de plus en plus téméraire et n'hésite pas à rentrer par les chatières ou tout autre accès. Il fouille tant dans les garde-mangers que dans les poubelles. Il peut causer d'importantes nuisances et transmettre des maladies. Le raton laveur est en effet reconnu comme un réservoir potentiel de maladies pouvant être transmises à l'homme (zoonoses), incluant différents virus, des bactéries et des vers parasites. Du fait de sa tendance à fréquenter les hommes, il présente un risque sanitaire plus important que d'autres animaux exotiques installés en Wallonie. La transmission d'agents pathogènes peut s'effectuer par le biais de la consommation de fruits ou de légumes souillés par de l'urine ou par des excréments ainsi que par contact direct avec les animaux.

Pour éviter la contamination :

- ne pas toucher ou s'approcher d'un raton laveur, qu'il soit vivant, malade ou mort ;
- fermer les bacs à sable quand ils ne sont pas utilisés, surveiller les enfants pour éviter la consommation de terre ;
- bien se laver les mains après les activités de jardinage ;
- tenir les chiens en laisse dans les milieux forestiers, les vermifuger régulièrement et ramasser leurs excréments, conformément à la loi ;
- éviter d'approcher, de toucher, de caresser ou de nourrir des animaux inconnus, errants ou sauvages, même s'ils ont l'air inoffensif ;
- cueillir les baies sauvages à plus de 50 cm du sol, laver systématiquement les fruits et les légumes, cuire les aliments provenant de champs, de forêts ou de jardins potentiellement accessibles aux renards ou aux rats laveurs.

Dans l'image ci-dessous retrouvez les principaux gestes barrières à adopter et toutes les mesures de précaution à prendre pour réduire ses nuisances à proximité des habitations.

Plus d'infos sur les rats laveurs : <https://biodiversite.wallonie.be/fr/le-raton-laveur.html?IDC=6577>

PRINCIPAUX GESTES BARRIÈRES À ADOPTER PRÈS DE CHEZ SOI



OLNE

VENDREDI 6
ET SAMEDI 7
DÉCEMBRE 2024

Marché de Noël

VENEZ NOMBREUX
NOUS SERONS COUVERTS !

LIEU : PARKING DES MONTAGNARDS
HORAIRE VENDREDI : 18 H À MINUIT
HORAIRE SAMEDI : 15 H À MINUIT

Y'A PAS MARQUÉ RECYPARC ICI !



STOP AUX DÉPÔTS CLANDESTINS AUX PIEDS DES BULLES À VERRE.
MERCİ DE RESPECTER LES CONSIGNES DE TRI.



Ensemble trions bien, recyclons mieux





Nos écoliers - Evénements

SEMAINE DE LA « RENTRÉE DES SCIENCES » SUR LA THÉMATIQUE DU CLIMAT À L'ÉCOLE SAINT-LOUIS

La semaine du 14 au 18 octobre 2024 a eu lieu la Rentrée des Sciences. Cette semaine-là, toutes les classes de la maternelle à la primaire ont pu réaliser divers ateliers autour d'une même thématique : le climat.

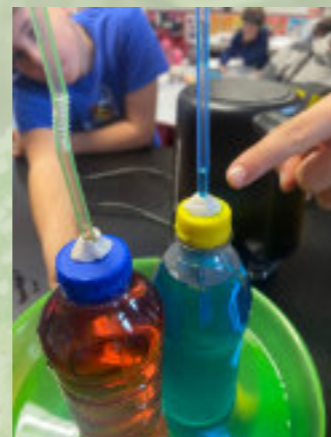
En maternelle, les enfants ont découvert différents instruments de mesure, l'anémomètre, le pluviomètre et le thermomètre. Chaque jour, ils ont dû relever les différentes données de ceux-ci.

En primaire, les plus jeunes se sont mis dans la peau d'un climatologue pour comprendre et analyser la fonte des glaces dans le monde. Quelques expériences leur ont été proposées et ils ont échangé sur le sujet et exprimé leur ressenti.

Les plus grands, quant à eux, ont créé les instruments de mesures à partir de matériel divers. Par équipe, grâce à la lecture de plans, ils ont pu relever le défi haut la main. Ils ont appris à différencier climat et météo. Ils ont aussi relevé des données pour calculer des moyennes et réaliser des graphiques. Ils ont ensuite synthétisé leurs découvertes sur des panneaux qu'ils ont présenté lors de notre A.G.E (Assemblée Générale des Enfants) du vendredi 18 octobre.

C'était une semaine riche en apprentissages dans toutes les classes de l'école ! Vivement la prochaine édition...

Déborah et Aurélie, institutrices coordinatrices du projet



Nos écoliers - Evénements



ÉCOLE SAINT-LOUIS : LA TRADITIONNELLE BALADE NOCTURNE ORGANISÉE PAR L'AP A RAVI PETITS ET GRANDS !

Ce vendredi 11 octobre 2024 avait lieu la traditionnelle balade nocturne organisée par l'Association de Parents de l'école Saint-Louis.

Dès 18h30, deux cents parents et enfants se sont rassemblés dans la cour de récréation. Les plus petits ont effectué une balade de 3 kilomètres dans les chemins de notre beau village ; les plus grands ont parcouru 5 kilomètres. Ces balades à la lampe de poche étaient ponctuées d'arrêts afin d'écouter un conte d'Halloween.

Dès le retour à l'école, chacun a pu déguster un bon bol de soupe confectionnée par l'AP avec différents légumes offerts par les parents et sympathisants. Ensuite, les familles ont pris place dans les classes spécialement décorées sur le thème d'Halloween. C'était aussi l'occasion pour les enfants de montrer leurs classes et les différents projets menés depuis le début de l'année scolaire.

Pour terminer la soirée en beauté, tous ont pu goûter aux délicieux desserts cuisinés par les parents aidants. Et, tandis que certains parents sont rentrés pour coucher les petits bouts, d'autres ont continué la soirée autour d'un verre et avec un peu de musique !

C'était une fois de plus une chouette soirée, tant pour l'organisation que pour les parents... Un moment très convivial dont l'école Saint-Louis a le secret ! Grâce aux bénéfices de cette soirée, et comme c'est désormais la tradition, l'AP a offert des sweats aux élèves de 5e année. Ils sont très fiers de porter les mêmes sweats que leurs aînés et que l'équipe éducative.

Audrey Berode, Présidente de l'AP



Bienvenue aux petits déjeuners Oxfam!

De 8h30 à 11h00 - Adulte 9€ - Enfant 3€

Dimanche 1^{er} décembre 2024

Salle Théo Dubois

Rue du Presbytère, 8 - 4877 Olne

Pas d'inscription

Renseignements A-M Maréchal : 0498/73 49 18

DES JEUNES OLNOIS AU MÉMORIAL VAN DAMME 2024

Le vendredi 13 septembre 2024, 11 jeunes olnois de 13 ans à 15 ans ont pu se rendre gratuitement au Mémorial Van Damme qui se tenait au Stade Roi Baudouin à Bruxelles. Tous avaient manifesté leur intérêt suite à l'envoi par la commune d'un courrier d'invitation à l'événement.

Les jeunes ont pu participer à l'avant-programme, assister à la cérémonie d'ouverture, aux épreuves internationales ainsi qu'à un show laser avec Daan pour clôturer la soirée.

La commune s'était associée avec la commune de Trooz afin que l'ensemble des jeunes olnois participants puissent se joindre aux jeunes trooziens et voyager tous ensemble en car. Une soirée mémorable pour tous les participants !

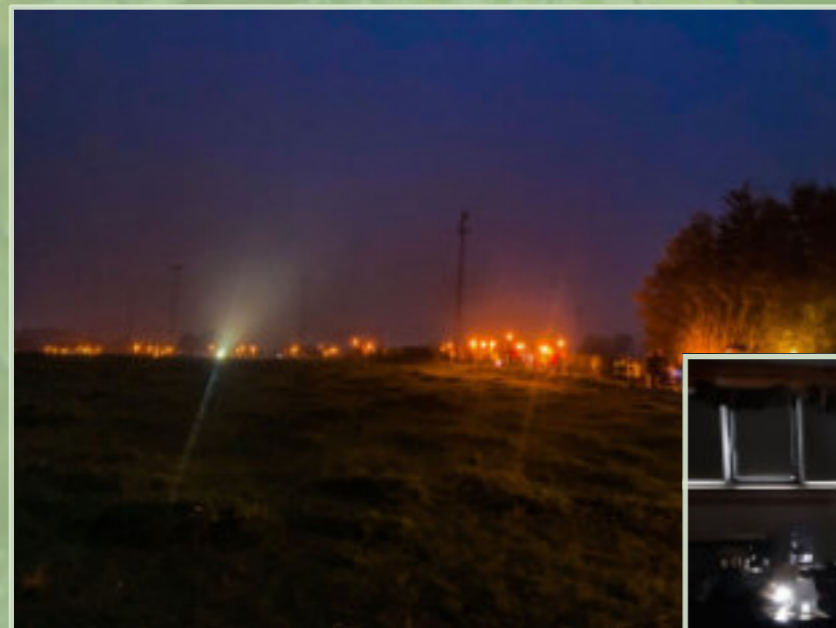
OBJECTIF HYDRO-CITOYEN.NE

POUR LA 5^{ème} ANNÉE DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE SAINT-HADELIN

Les 17 et 18 octobre, les élèves de 5^{ème} année de Saint-Hadelin ont passé deux journées en classe d'eau à Chameux. Une belle opportunité pour ces élèves de découvrir le fonctionnement d'une station d'épuration et de participer à de nombreuses activités ludiques sur le thème de l'eau. Les enfants ont été sensibilisés aux enjeux d'une bonne gestion de l'eau et des conséquences de nos habitudes de consommation sur l'environnement. Ambassadeurs de l'eau, ils peuvent sensibiliser à leur tour leur entourage. Cette formation continue, entamée les années précédentes, s'achèvera en 6^{ème} année.



MARCHE AUX FLAMBEAUX DE L'ÉCOLE COMMUNALE D'OLNE ET SAINT-HADELIN ORGANISÉE LE VENDREDI 18 OCTOBRE



EXPOSITION « VILLAGE HALLOWEEN » SUR LE THÈME DE L'ÉLECTRICITÉ DES CLASSES DE 5^{ème} ET 6^{ème} ANNÉES DE L'ÉCOLE COMMUNALE D'OLNE



QUELQUES TRAVAUX RÉCENTS EN UN COUP D'ŒIL !



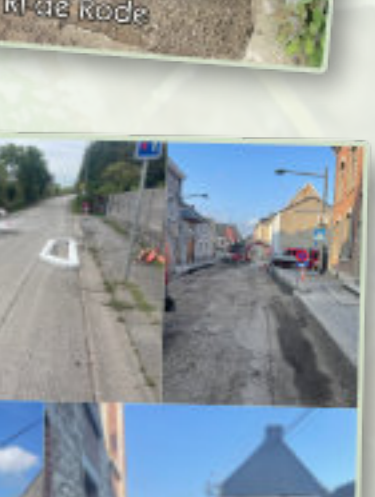
Réfection Rafnay et Herdavoie



Pose de marches et rénovation de la Ruelle Ri de Rode



Travaux de remplacement de la canalisation d'eau par la SWDF dans le Thier de Hansez



Découvrez notre galerie online

Envie d'en savoir plus sur le travail réalisé au quotidien par les services Voirie et Travaux ? Davantage de clichés sont à découvrir sur www.olne.be



Réfection par le SPW de la rue Village et la route du Château

Sortez du Mauvais Défi

Un service de médiation de dettes vous permet de reprendre le contrôle de votre situation financière en ayant un expert à vos côtés pour vous aider à "sortir de ce mauvais défi".



Aller dans un service de médiation de dettes présente plusieurs avantages essentiels si vous faites face à des difficultés financières. Voici quelques raisons pour lesquelles c'est une démarche bénéfique:

- Aide à la gestion des dettes**
 Un médiateur de dettes vous guide pour restructurer et gérer vos dettes de manière réaliste. Il établira avec vous un plan de remboursement adapté à votre situation, en s'assurant que vos créanciers soient d'accord.
- Négociation avec les créanciers**
 Le médiateur agit comme un intermédiaire pour négocier des délais de paiement, voire des réductions de dettes, ce qui est souvent difficile à faire seul.
- Prévenir les saisies ou les poursuites**
 Si vous êtes sous la menace de saisies ou d'actions en justice, le service de médiation peut vous aider à négocier des accords qui vous protégeront de ces mesures drastiques.
- Accompagnement personnalisé**
 Vous bénéficierez d'un suivi personnalisé. Le médiateur vous aidera non seulement à résoudre vos dettes actuelles mais il vous proposera également des conseils pour éviter de retomber dans une telle situation à l'avenir.
- Moins de stress et de pression**
 Faire face à des dettes peut être très stressant. Un médiateur vous apportera un soutien et vous permettra de ne plus gérer cette situation seul(e), ce qui peut grandement réduire l'anxiété.
- Accès à des solutions légales**
 Un service de médiation de dettes peut vous guider vers des solutions légales que vous ne connaissez peut-être pas, comme la procédure de règlement collectif de dettes.

CPAS OLNE
 Rue Village 89
 4877 OLNE

Service de médiation de dettes
 agréé par la Région Wallonne
 RW/SMD/278

Pour de plus amples informations:
 087 26 78 89 - cpas@olne.be



Wallonie

SMD
 SERVICE DE MÉDIATION
 DE DETTES AGRÉÉ

C'est Pas Aussi Simple l'informatique?



Apprenez l'informatique facilement!
 Vous souhaitez maîtriser les outils numériques indispensables au quotidien?

Inscrivez-vous à nos cours d'informatique adaptés à tous les niveaux!

Nos formations incluent:

- Windows:** naviguez efficacement sur votre PC.
- Gmail:** gérez vos emails comme un pro!
- Facebook:** Apprenez à utiliser les réseaux sociaux en toute sécurité.
- Word:** créez et mettez en forme vos documents.
- Excel:** gérez vos données, maîtrisez les formules et graphiques.

Pourquoi choisir nos cours?

- Formations adaptées aux débutants et avancés.
- Apprentissage à votre rythme.
- Formateur expérimenté et patient.
- Accès à des supports pédagogiques interactifs.

Possibilité d'**autres** formations.
 Rejoignez-nous et boostez vos compétences informatiques!

Le mercredi après-midi ou en soirée.
 Prix (3,00 €/cours).

Contactez-nous dès maintenant au **087 26 78 89** ou par courriel à **cpas@olne.be** pour réserver votre place!

CPAS OLNE
 Rue Village 89
 4877 OLNE

Service insertion

Pour de plus amples informations:
 087 26 78 89 - cpas@olne.be



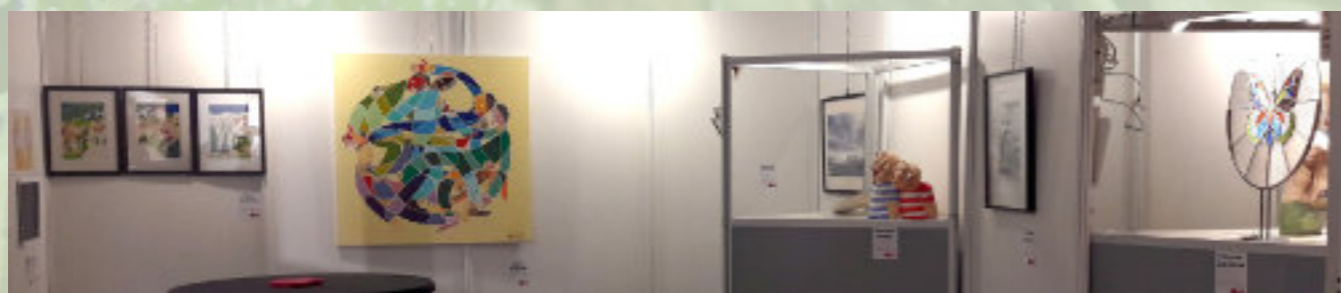
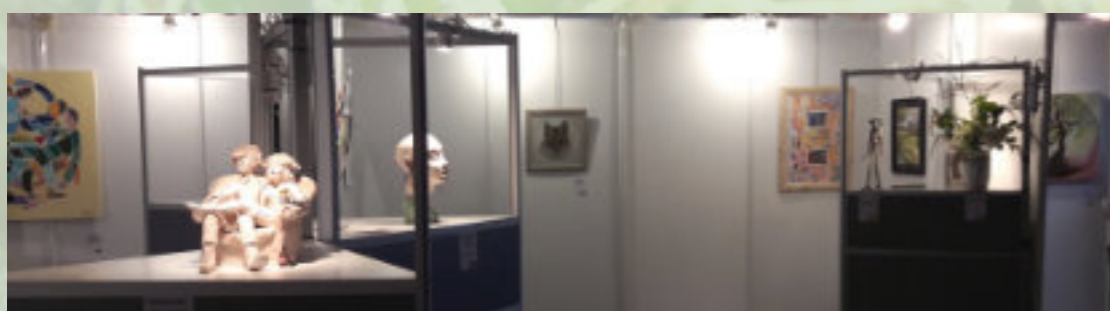
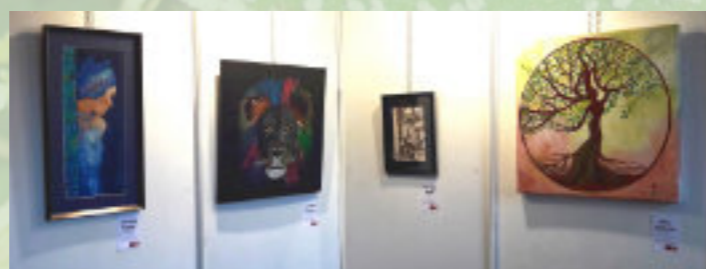
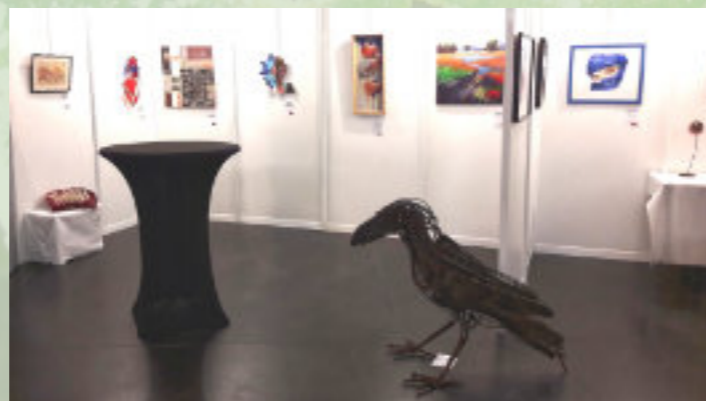
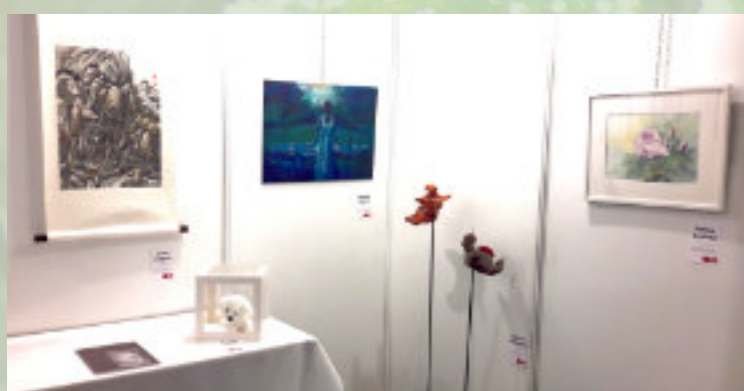
PARCOURS D'ARTISTES D'OLNE : UN TOUT GRAND MERCI POUR VOTRE PRÉSENCE !

Vous avez été très nombreux à nous rejoindre pour le Parcours d'artistes d'Olne qui se déroulait les 26 et 27 octobre dernier 😊 Plus de 70 artistes ont accueilli les visiteurs dans leur propre domicile ou dans des salles d'exposition communales. Peinture, poterie, céramique, photographie, sculpture, vitraux, aquarelle, vannerie... tous les domaines artistiques étaient représentés et ont mis en lumière la richesse artistique de notre commune.

Nous remercions vivement tous les visiteurs qui ont fait de cette édition un succès !

Un tout grand merci également :

- ✓ à tous les artistes exposants
- ✓ à la scénographe Geneviève Babe pour son aide précieuse et son professionnalisme
- ✓ à notre guide Francine Kalbusch qui a mis sur pied la balade artistique
- ✓ au boulanger-pâtissier Jean-Philippe Somja et son épouse pour la tenue des points gourmands sucrés
- ✓ à notre traiteur Frédéric Pirotte et à l'ensemble de nos producteurs locaux
- ✓ à tous nos fournisseurs
- ✓ à nos partenaires : le Centre culturel de Soumagne, la Maison du Tourisme du Pays de Herve, le Centre de prêt de matériel de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



COMITÉ DES JEUNES D'OLNE : PRÊT POUR DE NOUVELLES AVENTURES !

Le Comité des Jeunes d'Olne (CJO) vous adresse un grand MERCI... et est déjà prêt pour de nouvelles aventures !

La 32^{ème} édition du Bal Hawaïen, qui s'est déroulée cet été, a été un véritable succès : une ambiance de folie, du soleil, et surtout, 2000 participants prêts à faire la fête ! Un énorme merci à tous les bénévoles qui, année après année, consacrent leur temps et leur énergie pour rendre cette soirée inoubliable. Nous remercions également le personnel communal pour son soutien, ainsi que les riverains



pour leur compréhension face au volume élevé de la musique (on vous doit une danse spéciale pour ça !). La première édition de notre tournoi de grass-volley a aussi fait un carton, et nous sommes impatients de l'organiser à nouveau.

Mais le CJO, ce n'est pas que l'été ! Nous sommes ravis de vous annoncer que nous serons présents au marché de Noël d'Olne les 6 et 7 décembre prochains. Venez partager avec nous un week-end festif et convivial, comme seul Olne sait les créer.

Et parce qu'on ne fait pas les choses à moitié, nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le 1er janvier pour notre traditionnel Bal de l'An ! Un moment festif et fédérateur pour démarrer l'année 2025 comme il se doit !

À très vite,

Le CJO



FÊTE DE LA SAINT-SÉBASTIEN

Le Conseil de Fabrique d'église d'Olne vous invite à la fête de la Saint-Sébastien

Le samedi 18 janvier 2025

A 17h30 : Messe de la Saint-Sébastien.

A 18h30 : Accueil à la maison paroissiale pour le souper servi dès 19h.

Au Menu :

Filet de dindonneau farci aux châtaignes, crème d'échalotes, grenailles aux herbes et légumes du jour par le traiteur Willot,

Dessert par Jean-Philippe Somja

Coût : 25 euros.

Repas uniquement sur réservation pour le 12 janvier 2025 au plus tard, auprès de :

Véronique Parache
0495/49 76 80

Les 25 euros sont à verser sur le compte BE 33 8002 1782 9746 avec communication :

NOM - PRENOM et le nombre de repas. Seul le virement confirmera votre inscription.

C'est l'occasion de se retrouver en ce début d'année en toute convivialité.

Avec nos vifs remerciements.

Le conseil de fabrique

DES NOUVELLES DES

TEMPS
LIBRES
OLNOIS



Notre été a été marqué de balades instructives et divertissantes : nous avons redécouvert **Forêt** en admirant les anciennes peintures de la jolie église Sainte-Catherine et en évoquant l'histoire dramatique de la Résistance au Château de Forêt. En août, c'est à pied et à vélo que nous explorions le petit Sahara de **Lommel** et en septembre, nous nous retrouvons au Fief à **Saint-Hadelin** pour échanger avec des passionnés de l'histoire de notre commune. Le 24 octobre dernier l'**excursion « Bruxelles – Art Nouveau »** et particulièrement le Musée Horta ont remporté les suffrages de tous les participants.

VOICI LE PROGRAMME DE NOS PROCHAINES ACTIVITÉS :

- ❖ le samedi **23 novembre** : notre traditionnel **repas de fin d'année** à 18 heures à la Salle Théo Dubois. Un menu gastronomique agrémenté d'une surprise musicale ! Prix pour les membres : 30€, pour les non-membres : 35€. (Inscriptions : M.Knubben 087 47 48 80 maggy.knubben@gmail.com)
- ❖ le mardi **3 décembre**, comme tous les premiers mardis : **après-midi « jeux de société »**, de 14 à 17 heures à la salle des Conseils : scrabble, belote, whist, rummikub ou toute autre suggestion... (Renseignements et inscriptions : A.Liégeois 0474 31 89 34)

ET NOS PROJETS POUR 2025 :

- ❖ le samedi **11 janvier 2025** pour les membres : **goûter de Nouvel An** à 16 heures à la Salle Théo Dubois. (Inscriptions : M.Knubben 087 47 48 80 maggy.knubben@gmail.com)
- ❖ en février : une **balade dans le Limbourg** (vélo et pédestre)
- ❖ le samedi **15 mars 2025** : **Assemblée générale**
- ❖ en avril : une **excursion de 2 ou 3 jours à Versailles**
- ❖ en mai : **visite du Jardin botanique de Meise**
- ❖ en juin : **repas de printemps**
- ❖ en automne : **visite du Jardin japonais de Hasselt**



Bienvenue à tous!

Renseignements et inscriptions :

Jacqueline Richelle 0475 89 20 53 jrichelle@hotmail.com

Pour nous soutenir et être membre, n'oubliez pas de renouveler votre cotisation 2025 : 15€ à verser sur le compte BE36 0688 9744 9481

DÉCOUVREZ

Anneau Théâtre

Le grand tumulte

SPECTACLE DE 6 À 99 ANS

Sa Majesté Le Grand Tumulte Ier ne parvient pas à dormir... Alors le Petit Chambrlant tend l'oreille et multiplie les surveillances. Mais il a beau faire inspecter, cafeutrer le Palais et en appeler aux experts, personne ne parvient à identifier l'origine sonore de cette royale insomnie. Du Nord au Sud du pays, chacun s'accuse et ça dégénère...



PAF : 4€/P

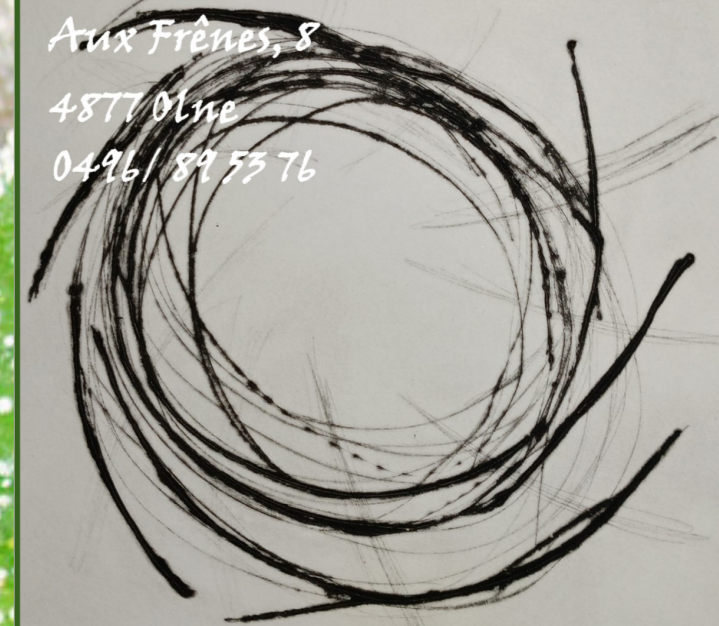
INFOS ET INSCRIPTIONS :
BIBLIOTHEQUE@OLNE.BE
087 64 65 49

Salle Theo Dubois

RUE DU PRESBYTÈRE 8 - 4877 OLNE
LE DIMANCHE 15 DÉCEMBRE
À 15H30



Rosanne Danubio
Praticienne Reiki usui
Aux Frênes, 8
4877 Olne
0496/895576



Vivre en Conscience
Devenir qui Je Suis

Cycle de conférences-ateliers

! Appel aux compétences olnoises !

La commune d'Olne poursuit son cycle de conférences-ateliers dans des domaines aussi variés que le bien-être, la santé, l'environnement, l'agriculture, la psychologie, les arts, le sport, le tourisme, la culture, les sciences sociales, etc. Qu'elles soient accompagnées ou non d'une partie pratique (en fonction du thème abordé), toutes les conférences visent un double objectif :

- ❖ offrir aux citoyens un moment de découverte et de convivialité autour d'une thématique
- ❖ mettre en lumière des personnalités, savoir-faire et talents de citoyens olnois ou travaillant sur Olne

Toutes les conférences sont gratuites.

Nous avons besoin de vous !

- ❖ Vous avez acquis une expertise dans votre pratique professionnelle ou dans le domaine des loisirs ? Vous souhaiteriez partager votre expérience et vos connaissances ? Contactez-nous et organisons ensemble cette rencontre ! Les conférences étant organisées dans un cadre communal et ne s'inscrivant nullement dans une démarche commerciale, la participation n'implique aucune rémunération.
- ❖ Vous souhaiteriez participer à des conférences / ateliers abordant des thématiques précises ? Contactez-nous pour nous transmettre vos idées et souhaits, toutes les propositions sont les bienvenues !

Contact et informations

Service Communication de la commune d'Olne, rue Village 37 à 4877 Olne
Astrid Huyghe > 087/26.02.81 ou astrid.huyghe@olne.be

1MAX

de services

0479 867 933 - Olne

Abattages, Élagages dangereux
Tous travaux ext. - Vide maison



JGMAX

Locations



Location de
remorque frigo

0498 46 73 13
0479 86 79 33

Pour vos travaux de jardinage - Aménagement et entretien

JCB

Parc et jardin

Tonte de pelouse, taille de haies,
plantations, pose de clôtures, ...

..., petits et grands abattages,
broyage de branches, ...



0498/46 73 13 4877 OLNE

LAUREN OIT

Toitures

LAURENT SAVELBERG

Sur les Prés, 42
4877 Olne

| Devis gratuit |
| Patron sur chantier |
Agréé Région wallonne

GSM 0473 12 02 02 SITE www.laurentoit.be



PE Care SRL

Pirotte Eva

Infirmière à domicile

Des soins infirmiers à taille humaine ou chaque patient est important...

Soins d'hygiène, soins de plaies, prise de sang, injections, ...

Tél. : 0497/41.52.45

Olne, Soumagne, Fléron



Chauffage - Sanitaire

- Installation et rénovation de chauffage central
- Aménagement de salle de bain
- Plomberie
- Débouchage
- Entretien & dépannage 7/7
- Installateur gaz naturel habilité
- Contrôle de réservoir au mazout par dépression
- Panneaux solaires
- Chaudière à bois

